



FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)
SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1^{er} B – 6530 Thuin (Belgique)

05/04/24/FR

Entre en vigueur au 01/08/24

Standard-FCI N° 172

CANICHE



ORIGINE : France

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 01/08/2024

UTILISATION : Chien de compagnie

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 9 Chien d'agrément et de compagnie.
Section 2 Caniche.

Sans épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Etymologiquement, le mot français « caniche » vient de « cane », la femelle du canard. Dans d'autres pays, ce mot fait référence à l'action de barboter. A l'origine, ce chien était employé à la chasse des oiseaux aquatiques. Il descend du Barbet dont il a conservé beaucoup de caractères. En 1743, on disait « la caniche » : femelle du barbet. Par la suite le Barbet et le Caniche allaient être progressivement séparés. Les éleveurs s'efforcèrent d'obtenir des sujets originaux. Le caniche est devenu très populaire en tant que chien de compagnie, grâce à son caractère aimable, enjoué et fidèle, mais aussi grâce à ses quatre tailles et ses différentes couleurs que chacun peut choisir selon sa préférence.

ASPECT GENERAL : Chien de type médioligne, à fourrure frisée caractéristique, bouclée ou cordée. Aspect d'un animal intelligent, constamment en éveil, actif, harmonieusement construit en donnant une impression d'élégance et de fierté.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

La longueur du museau est d'environ 9/10 de celle du crâne.

La longueur (scapulo-ischiale) du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot.

La hauteur du garrot au sol est sensiblement égale à la hauteur du sommet de la croupe au sol.

La hauteur du coude au sol correspond aux 5/9 de la hauteur au garrot.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Chien réputé pour sa fidélité, apte à apprendre et à être dressé, ce qui en fait un chien de compagnie particulièrement agréable.

TETE : Distinguée, rectiligne, proportionnée au corps. La tête doit être bien ciselée, sans lourdeur mais également sans finesse excessive.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Sa largeur est inférieure à la moitié de la longueur de la tête. L'ensemble du crâne, vu de dessus, apparaît ovale et de profil légèrement convexe. Les axes du crâne et du chanfrein sont légèrement divergents.

Arcades sourcilières modérément saillantes, couvertes de poils longs.

Sillon frontal : Large entre les yeux, allant en diminuant vers l'occiput, qui est très accusé. (Chez les nains, il peut être légèrement moins accusé).

Stop : Peu marqué mais ne doit en aucun cas être effacé.

REGION FACIALE :

Truffe : Développée, à ligne de profil verticale ; narines ouvertes. Truffe noire chez les sujets noirs, les sujets blancs et les sujets gris, bicolores noir, bicolore gris, noir et fauve, tricolores ; marron chez les sujets marron, **bicolores marron et marron et fauve**. Chez les sujets fauves et **bicolores fauve**, la truffe pourra être marron ou noire selon l'intensité de la couleur fauve. Pour les sujets de couleur fauve clair la truffe devra être la plus foncée possible.

Museau : Profil supérieur bien rectiligne, sa longueur est d'environ les 9/10 de celle du crâne. Les branches de la mâchoire inférieure sont presque parallèles. Le museau est solide. Le profil inférieur du museau est donné par la mandibule et non par le bord de la lèvre supérieure.

Lèvres : Modérément développées, plutôt sèches, d'épaisseur moyenne, la lèvre supérieure reposant sur l'inférieure, sans retomber.

Noires chez les sujets noirs, blancs et gris ; marron chez les sujets marron. Chez les sujets fauve orangé (abricot) et les sujets fauve rouge, elles sont marron plus ou moins foncé ou noires. La commissure des lèvres ne doit pas être accusée.

Mâchoires/dents : Articulé complet en ciseaux. Dents solides.

Joues : Pas saillantes, se modelant sur les os. Régions sous-orbitaires ciselées et peu remplies. Arcades zygomatiques très peu saillantes.

YEUX : D'expression ardente, situés à la hauteur du stop et légèrement obliques. Yeux en amande. Noirs ou brun foncé. Chez les sujets marron, les yeux peuvent être ambre foncé. Bord des paupières noir chez les sujets noirs, les sujets blancs et les sujets gris ; marron chez les sujets marron. Chez les sujets fauve clair, les bords des paupières doivent être les plus foncés possibles.

OREILLES : Assez longues, tombantes le long des joues, attachées sur le prolongement d'une ligne partant du dessus de la truffe et passant sous la commissure externe de l'œil ; plates, s'élargissant après l'attache et arrondies à l'extrémité, elles sont recouvertes de poils ondulés et très longs. La peau du pavillon de l'oreille, lorsqu'on le porte en avant, atteint la commissure des lèvres, l'idéal étant qu'il la dépasse.

COU : Solide, légèrement galbé après la nuque, de longueur moyenne, bien proportionné. Tête fière, portée haut. Cou sans fanon, de section ovale. Sa longueur est légèrement inférieure à celle de la tête.

CORPS : Bien proportionné. La longueur du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot.

Ligne du dessus : harmonieuse et bien soutenue.

Garrot : Modérément développé. La hauteur du garrot au sol est sensiblement égale à celle du sommet de la croupe au sol.

Do : Court.

Rein : Ferme et musclé.

Croupe : Arrondie, mais pas tombante.

Poitrine : Descendue à la hauteur du coude ; la largeur est égale aux 2/3 de la hauteur. Poitrail : L'extrémité du sternum doit être

légèrement saillante et être située assez haut. Chez les grands caniches, le périmètre thoracique pris derrière les épaules, doit être supérieur d'au moins 10 cm à la hauteur au garrot. Poitrine de section ovale, large à la partie dorsale.

Ligne du dessous et ventre : Remontés sans être levrettés.

QUEUE : Attachée assez haut, à la hauteur de la ligne du rein (port idéal à 9h10 par rapport à la ligne de dos). **La coupe de la queue n'est plus autorisée.**

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Parfaitement droits et parallèles, bien musclés avec une bonne ossature. La hauteur du coude au sol est légèrement supérieure à la **moitié de la** hauteur du garrot.

Epaule : Oblique, musclée. L'omoplate forme avec l'humérus un angle de 110° environ.

Bras : La longueur de l'humérus correspond à celle de l'omoplate.

Carpe : Dans la ligne antérieure de l'avant-bras.

Métacarpe : Solide et presque droit vu de profil.

Pieds antérieurs : Plutôt petits, fermes, d'un ovale court. Les doigts sont bien cambrés et serrés. Les coussinets sont durs et épais. Les ongles sont noirs chez les noirs et les gris. Ils sont noirs ou marron chez les sujets marron. Chez les blancs, les ongles peuvent être colorés selon toute la gamme de la couleur corne jusqu'au noir. Chez les fauves, ils sont marron ou noirs ; aussi foncés que possible, selon la couleur de la robe.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Membres postérieurs parallèles, vus de derrière ; muscles développés et très apparents.

Cuisse : Bien musclée et robuste. L'angle coxo-fémoral doit être bien marqué.

Genou (grasset) : L'angle fémoro-tibial doit être bien marqué.

Jarret : L'articulation du jarret est relativement bien angulée (l'angle tibio-tarsal doit être bien marqué).

Métatarses : Assez courts et verticaux. Le caniche doit naître sans ergots aux membres postérieurs.

Pieds postérieurs : Plutôt petits, fermes, d'un ovale court. Les doigts sont bien cambrés et serrés. Les coussinets sont durs et épais. Les ongles sont noirs chez les noirs et les gris. Ils sont noirs ou marron chez les sujets marron. Chez les blancs, les ongles peuvent être colorés selon toute la gamme de la couleur corne jusqu'au noir. Chez les fauves, ils sont marron ou noirs ; aussi foncés que possible, selon la couleur de la robe.

ALLURES : Le Caniche a une démarche sautillante et légère.

PEAU : Souple, sans laxité, pigmentée.

Les caniches noirs, les marrons, les gris et les fauve orangé ou fauve rouge doivent avoir une pigmentation en concordance avec la couleur de la robe. Pour les blancs, la peau argentée est recherchée.

ROBE

Poil :

Caniche à poil bouclé : poil abondant d'une texture fine, laineuse, bien frisée, élastique et résistante à la pression de la main. Il doit être épais, bien fourni, de longueur uniforme, formant des boucles égales.

Caniche à poil cordé : Poil abondant, d'une texture fine, laineuse et serrée, formant des cordelettes bien caractérisées. Elles doivent mesurer au moins 20 cm.

Couleur : Poil unicolore :

Noir, blanc, marron.

Le marron doit être soutenu, assez foncé, uniforme et chaud.

Aucune marque blanche pour les robes noires et marron.

Gris, fauve

Le beige et ses dérivés plus clairs ne sont pas admis. Le gris doit être uniforme, d'un ton soutenu, ni noirâtre ni blanchâtre **mais selon l'âge pourra présenter quelques nuances dans le gris**. Le fauve doit être d'une teinte uniforme. Il peut aller du fauve clair au fauve rouge en passant par l'orangé (abricot). Paupières, truffe, lèvres, gencives, palais, orifices naturels, scrotum, coussinets sont bien pigmentés. Pour les sujets d'une couleur fauve clair, toute la pigmentation devra être la plus foncée possible. **Aucune marque blanche pour les robes gris et fauve.**

Autres couleurs :

Sujets particolores, 2 couleurs

Prédominance de la couleur blanche dont l'autre est irrégulièrement répartie :

Noir et blanc.

Bleu/grisonnant et blanc.

Fauve et blanc.

Marron et blanc.

(Quelques taches peuvent apparaître dans la partie blanche sur les pattes ou le corps mais ne sont pas recherchées).

Prédominance d'une couleur franche avec parties blanches aux pattes, poitrail et parfois masque au museau et/ou bout de queue (sujets avec fourrure à manteau, Tuxedo)

Dos de couleur marron

Dos de couleur noire

Sujets avec la couleur fauve : (prédominance d'une couleur, les marques fauve étant bien délimitées et d'une couleur fauve bien franche) :

Marron marqué de fauve

Noir marqué de fauve

Marques fauve obligatoires :

- **au-dessus de chaque œil**
- **sur les joues et à l'intérieur des oreilles**

- sur la face latérale du museau
- à l'extrémité de chaque membre et face intérieure
- au poitrail, au pourtour du scrotum chez le mâle et de la vulve chez la femelle

Les marques fauve ne doivent pas être charbonnées ou trop pâle. Toute marque blanche est à proscrire.

Tricolore : Noir, blanc et marqué de fauve. Marques fauve présentes au moins au niveau des sourcils et du pourtour du scrotum chez le mâle et de la vulve chez la femelle.

Sujets autres couleurs pluricolores :

Bringé et blanc

Bringé

TAILLE : Dans tous les cas, le dimorphisme sexuel doit être visible.

Grands Caniches : Au-dessus de 45 cm et jusqu'à 60 cm avec une tolérance de 2 cm en plus. Le grand caniche doit être la reproduction agrandie et développée du caniche moyen dont il garde les mêmes caractéristiques.

Caniches moyens : Au-dessus de 35 cm et jusqu'à 45 cm.

Caniches nains : Au-dessus de 28 cm et jusqu'à 35 cm. Le caniche nain doit offrir dans son ensemble l'aspect d'un caniche moyen réduit, en conservant autant que possible les mêmes proportions et en ne présentant aucun signe de « nanisme ».

Caniches toys : Au-dessus de 24 cm (tolérance de moins 1 cm) et jusqu'à 28 cm (idéal recherché : 25 cm). Le caniche toy conserve, dans son ensemble, l'aspect du caniche nain et les mêmes proportions générales répondant à toutes les exigences du standard. Tout signe de « nanisme » est exclu, seule la crête occipitale peut être un peu moins accusée.

DEFAUTS :

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

DEFAUTS GRAVES:

- Yeux trop grands et ronds, ou enfoncés dans les orbites, insuffisamment foncés.
- Oreilles trop courtes (n'atteignent pas la commissure des lèvres).
- Museau en sifflet ou pointu.
- Chanfrein busqué.
- Dos voussé ou ensellé.
- Queue attachée trop bas.
- Croupe avalée.
- Angulations arrière trop droites ou hyper angulation.
- Démarche coulante et allongée.
- Poil clairsemé, mou ou dur.
- **Pour les sujets unicolores** : couleur indécise ou non uniforme.
- Truffe partiellement dépigmentée.
- Manque de 2 PM2.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou chien peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Manque de type et en particulier en tête traduisant notamment un apport de sang étranger à la race.
- Sujet dépassant 62 cm pour les grands et inférieur à 23 cm pour les toys.
- Chien anoure ou brachyoure.
- Ergots ou traces d'ergots aux membres postérieurs.
- Tout sujet présentant des signes de « nanisme » : crâne globuleux, absence de crête occipitale, stop très marqué, œil proéminent, museau trop court et remouché.
- Sillon médian pratiquement inexistant.
- Ossature très légère chez les toys.
- Fouet porté totalement enroulé.
- **Pour les chiens unicolores** : Toute tache blanche sur le corps et/ou sur les pieds pour tous les sujets autres que blanc.
- **Pour les chiens d'une autre couleur** :

- **Sujet dont la robe représente une couleur unique accompagnée d'une seule tache isolée (mismatching).**
- **Manque d'harmonie dans la répartition des couleurs en tête.**
- **Un œil dans le blanc (sujet pirate).**
- **Les deux yeux dans le blanc.**
- Truffe totalement dépigmentée.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Tout problème d'implantation des dents qui pourrait entraîner des blessures pour le chien (exemple : canine mal implantée qui touche le palais).
- Manque d'une incisive ou d'une canine ou d'une carnassière.
- Ou Manque d'une PM3 ou d'une PM4.
- Ou Manque de 3 PM ou plus (sauf PM1).

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés et dont la morphologie est typique de la race peuvent être utilisés pour la reproduction.

Additif au standard

Un jugement de caniche en exposition n'est en aucun cas un jugement de concours de toilettage. L'excès de toilettage ne doit pas être encouragé.

TOILETTAGES D'EXPOSITION AUTORISES

Pour tous les toilettages, le port de la moustache est autorisé.

Toilette « en lion » : Le caniche, qu'il soit à poil bouclé ou cordé, sera tondu sur l'arrière-train jusqu'aux côtes. Seront également tondu : le museau, au-dessus et au-dessous à partir des paupières inférieures ; les joues ; les membres antérieurs et postérieurs, sauf des manchettes ou bracelets et des motifs facultatifs sur l'arrière-train ; la queue, sauf un pompon terminal rond ou oblong. Le port de la moustache est indiqué pour tous les sujets. Le maintien de la fourrure aux membres antérieurs, dits « pantalons » est admis.

Toilette « moderne » : Le maintien de la toison aux quatre membres est admis à la condition expresse que les normes suivantes soient respectées :

1. Seront tondu :

- a) Le bas des membres antérieurs, depuis les ongles jusqu'à la pointe de l'ergot, le bas des membres postérieurs jusqu'à une hauteur équivalente. Le dégagement à la tondeuse, limité aux seuls doigts, est admis.
- b) La tête et la queue selon les règles précédemment décrites.

Seront exceptionnellement admis dans cette toilette :

- La présence, sous le maxillaire inférieur, d'une courte toison ne dépassant pas un centimètre d'épaisseur et dont la ligne inférieure devra être taillée parallèlement au maxillaire. La barbe dite « de bouc » n'est pas tolérée.
- La suppression du pompon de la queue.

2. Poils raccourcis : Sur le corps, pour présenter sur la ligne dorsale une moirure plus ou moins longue d'au moins un centimètre. La longueur de la toison sera augmentée progressivement autour des côtes et en haut des membres.
3. Toison régularisée :
 - a) Sur la tête qui demeure avec un casque de hauteur raisonnable ainsi que sur le cou en descendant derrière jusqu'au garrot et devant, sans discontinuité, jusqu'à la partie rasée du pied selon une ligne légèrement oblique depuis le haut du poitrail. En haut des oreilles et jusqu'au tiers de leur longueur au maximum, la toison peut être raccourcie aux ciseaux ou tondue dans le sens du poil. La partie inférieure sera laissée couverte de poils d'une longueur augmentant progressivement de haut en bas pour se terminer en franges qui peuvent être égalisées.
 - b) Sur les membres, pantalons marquant une nette transition avec la partie tondue des pieds. La longueur du poil augmente progressivement vers le haut pour présenter, sur l'épaule comme sur la cuisse, une longueur de 4 à 7 cm mesurée poils étirés, proportionnellement à la taille du sujet mais en évitant tout « bouffant ». Le pantalon postérieur doit laisser ressortir l'angulation typique du caniche. Toute fantaisie s'écartant de ces normes standard est éliminatoire. Quelque soit la silhouette standard obtenue par le toilettage, celle-ci ne doit en rien influencer le classement dans les expositions, tous les chiens d'une même classe devant être jugés et classés ensemble.

Toilettage à l'anglaise : Ajouter à la toilette « lion » des motifs sur l'arrière-main, c'est-à-dire des bracelets et des manchettes. Sur la tête : un top-knot. Pour cette toilette, la moustache est facultative. Une absence de démarcation sur la fourrure des postérieurs est tolérée. Le top-knot est facultatif (il est interdit d'utiliser de la laque ou tout autre produit pour faire tenir ce top-knot).

Toilette « en Puppy »

Reprenant les différents points tondu de la Moderne

Sur la tête : un top-knot d'une hauteur modérée

La fourrure de la partie avant du corps est réalisée en boule, elle forme un « œuf » du poitrail jusqu'au top-knot.

Maintien de la fourrure dite « pantalons » aux membres antérieurs en laissant ressortir l'angulation typique du caniche.

La queue, sauf un pompon, doit être de forme ovale ou oblongue, le toilettage est plus long que large et les angles sont arrondis.

Toilette à la Scandinave ou coupe Terrier

La coupe est similaire à celle de la Moderne mais les oreilles et la queue peuvent-être rasées.

Les dernières modifications sont en caractères gras.

ANATOMIE EXTERIEURE

